

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

REF. 10/2021/50255/01:1

DATE DU CONTRÔLE 06/01/2021 **AGENT VISITEUR** Benjamin Bernet
ADRESSE DU CONTRÔLE Place de l'Eglise 9 - 6681 Sainte-Ode **TYPE DE CONTRÔLE** Contrôle de conformité avant la mise en usage – nouvelle installation (6.4.)



DONNÉES GÉNÉRALES

Adresse de l'installation Place de l'Eglise 9 - 6681 Sainte-Ode
Type de locaux Unité d'habitation (maison)
Propriétaire Lamer
Responsable des travaux Tremblay
#TVA BE 0891.680.913
Dérogations applicables/appiquées Installations électriques domestiques ancien RGIE (8.2.2.)

DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD) ORES ASSETS
Code EAN non communiqué
Numéro du compteur Non communiqué
Index jour/nuit /
Compteur non placé : Le calibre de la protection branchement maximum autorisé pour l'installation ici contrôlée est de 63A
Type de coupure générale -
Câble compteur - tableau VOB 4 x 16 mm²
Tension nominale de service 230V - AC
Courant nominal de la protection de branchement -

CONTRÔLE

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position	OK	Nombre de tableaux	1	Nombre de circuits	Voir plans
Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)					
Les fondations datent	D'avant le 1/10/1961	Dispositif différentiel de tête	ID - 63A - 300mA - type A - test OK		
Type d'électrode de terre	Piquets	Dispositif différentiel "sdb"	ID - 63A - 30mA - type A - test OK		
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	29,7	Fixation/État/Détérioration matériel	OK		
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE	OK	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles	OK		
Test de continuité	Concluant	Protection contre les contacts directs	OK		
Contrôle boucle de défaut	Concluant	Résistance générale d'isolement (MΩ)	1,56		
Protection contre les contacts indirects	OK	Adéquation DPCDR – prise de terre	OK		
		Adéquation protections surintensités – sections	OK		

CONCLUSION : CONFORME

A la date du 06/01/2021, l'installation électrique de Place de l'Eglise 9 - 6681 Sainte-Ode est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le 06/01/2046.

Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.
Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation « étaient (ou) ont été » scellées.
Les schémas unilinaires et les plans de position de l'installation sont (ou) ont été datés et signés.

Signature de l'agent

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 10/2021/50255/01:1

Rappel sur les prescriptions réglementaires :

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu :

- a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien ;
- b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension soient en tout temps observés ;
- c) de conserver les documents, en ce compris le ou les rapports de contrôle, de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
- d) de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant ;
- e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques ;
- f) de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique ;
- g) de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.
- h) des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai de un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 10/2021/50255/01:1

ANNEXES

Document dans le cadre du début de réalisation avant le 01/06/2020

ATTENTION DANS LE CADRE DU DÉBUT DE RÉALISATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE AVANT
LE 01/06/2020

Le 06/01/2020

Adresse / Identification de l'installation électrique ou modification/extension concernée par un contrôle de conformité:
PLACE DE L'ÉGLISE 9 D'9A
6680 LAVERGHERIE

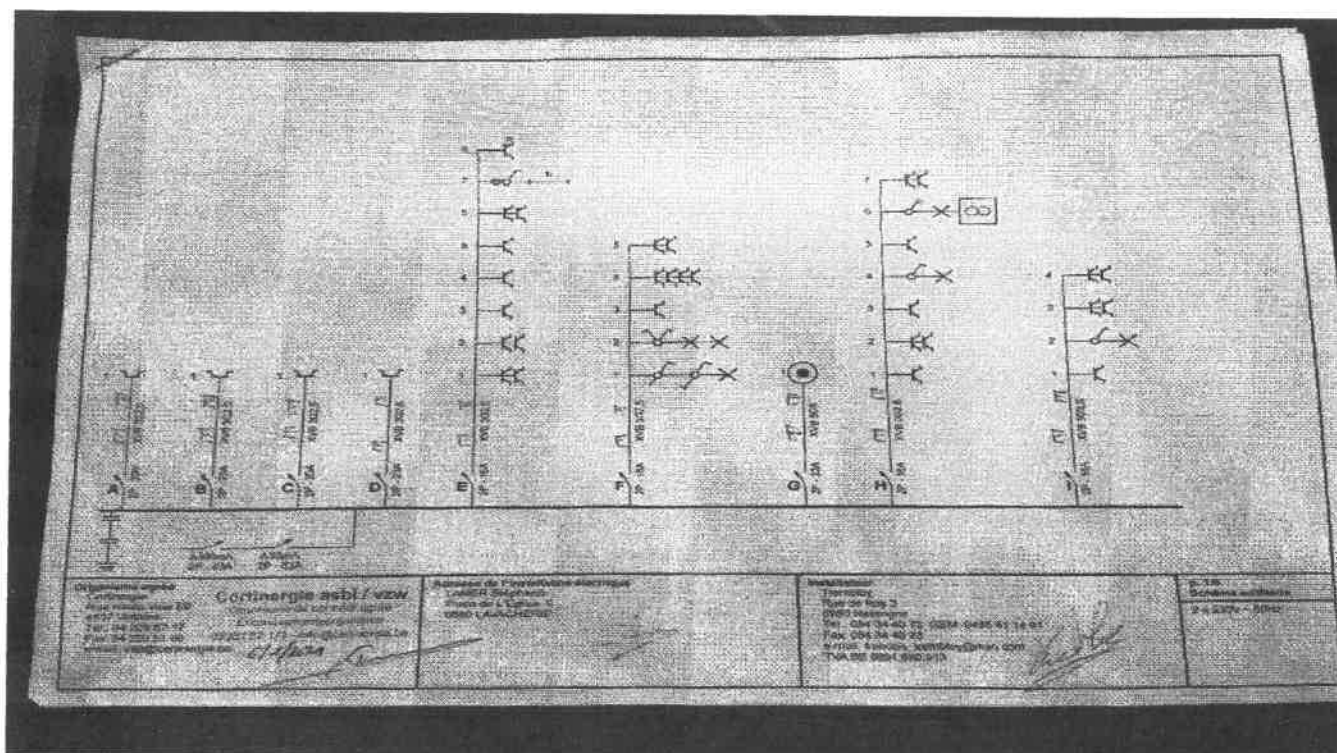
Le soussigné TREMBLAY FRANÇOIS, responsable de l'installation électrique / responsable de la réalisation des travaux, déclare que la réalisation de l'installation électrique ici concernée a débuté avant le 1 juin 2020, date d'entrée en vigueur du nouveau RGIE.

Le (s) document(s) justifiant le caractère pertinent de la date choisie pour le début de réalisation sera joint au dossier électrique de l'installation.

Le contrôle de conformité est effectué avec / sans / partiel application de la partie 6 du livre concerné.

Signature: *[Signature]*

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



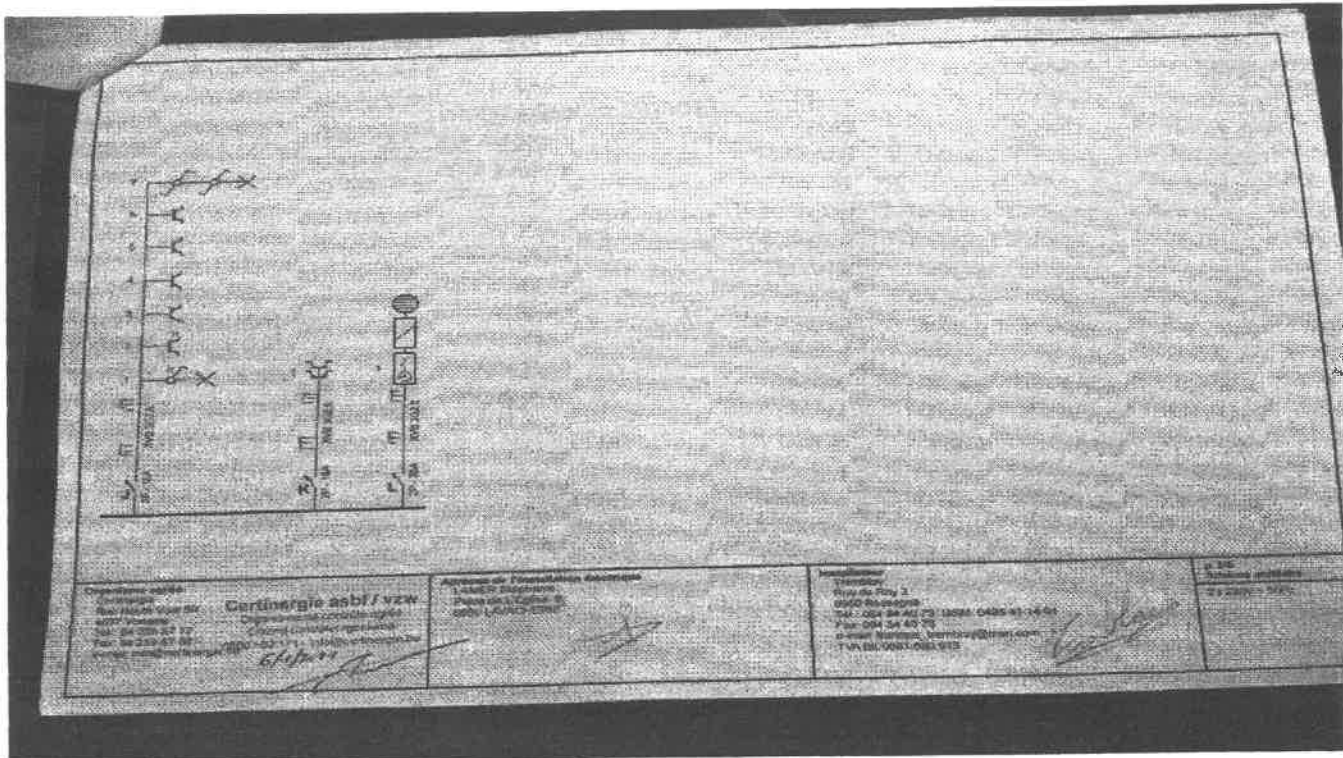
Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

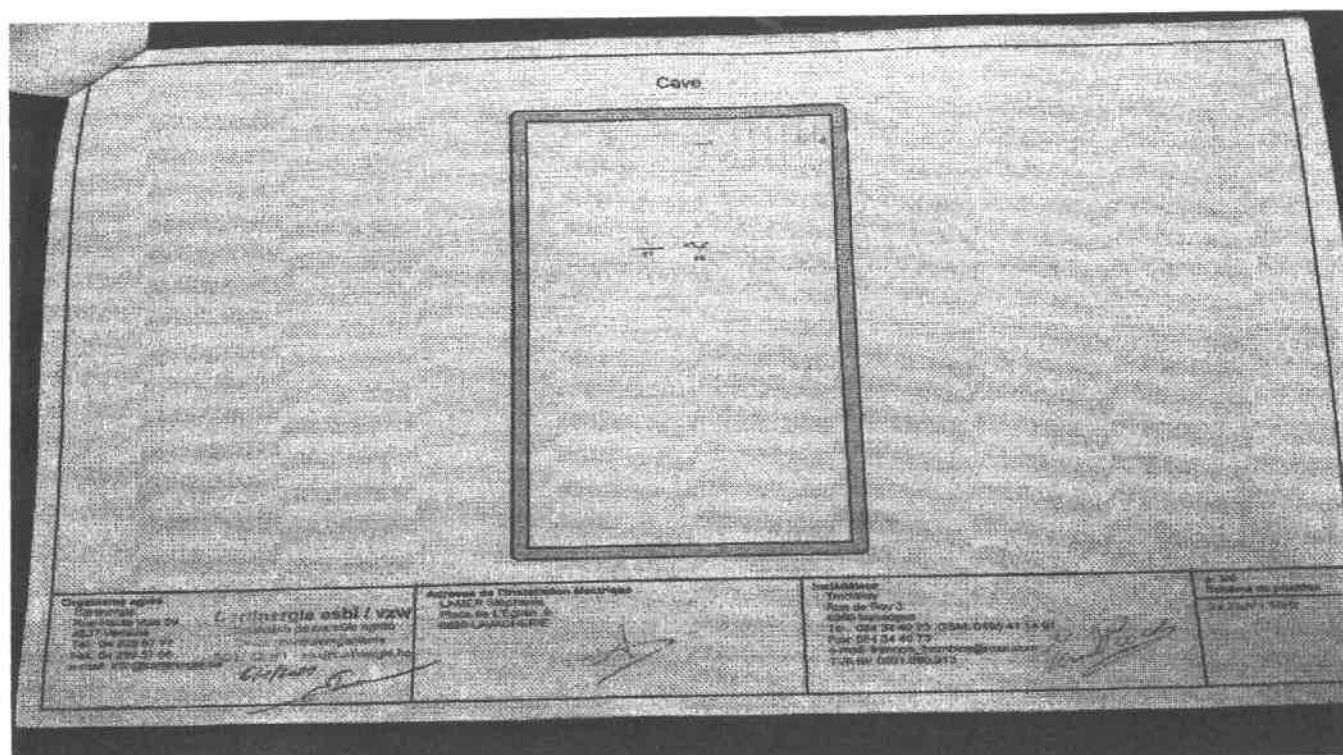
RÉF. 10/2021/50255/01:1

ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



Pan(s) de position de l'installation



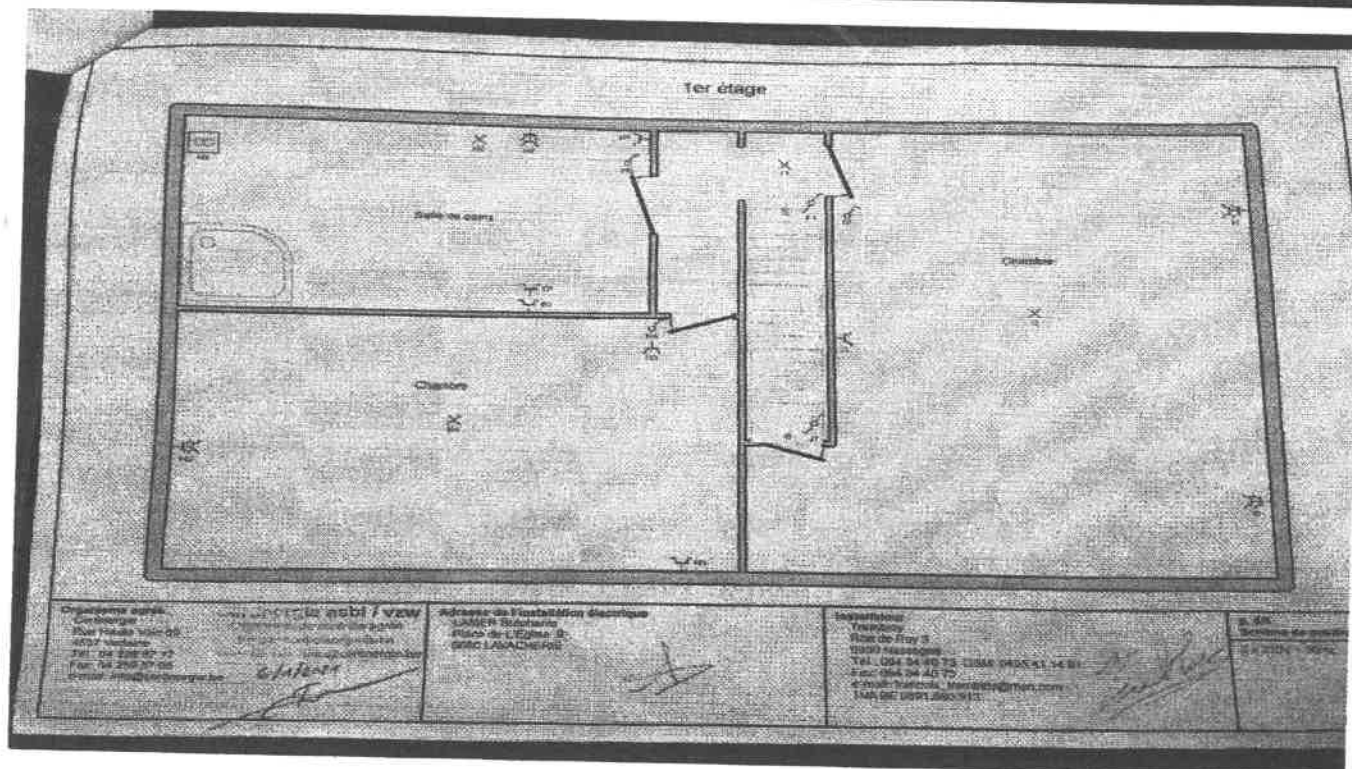
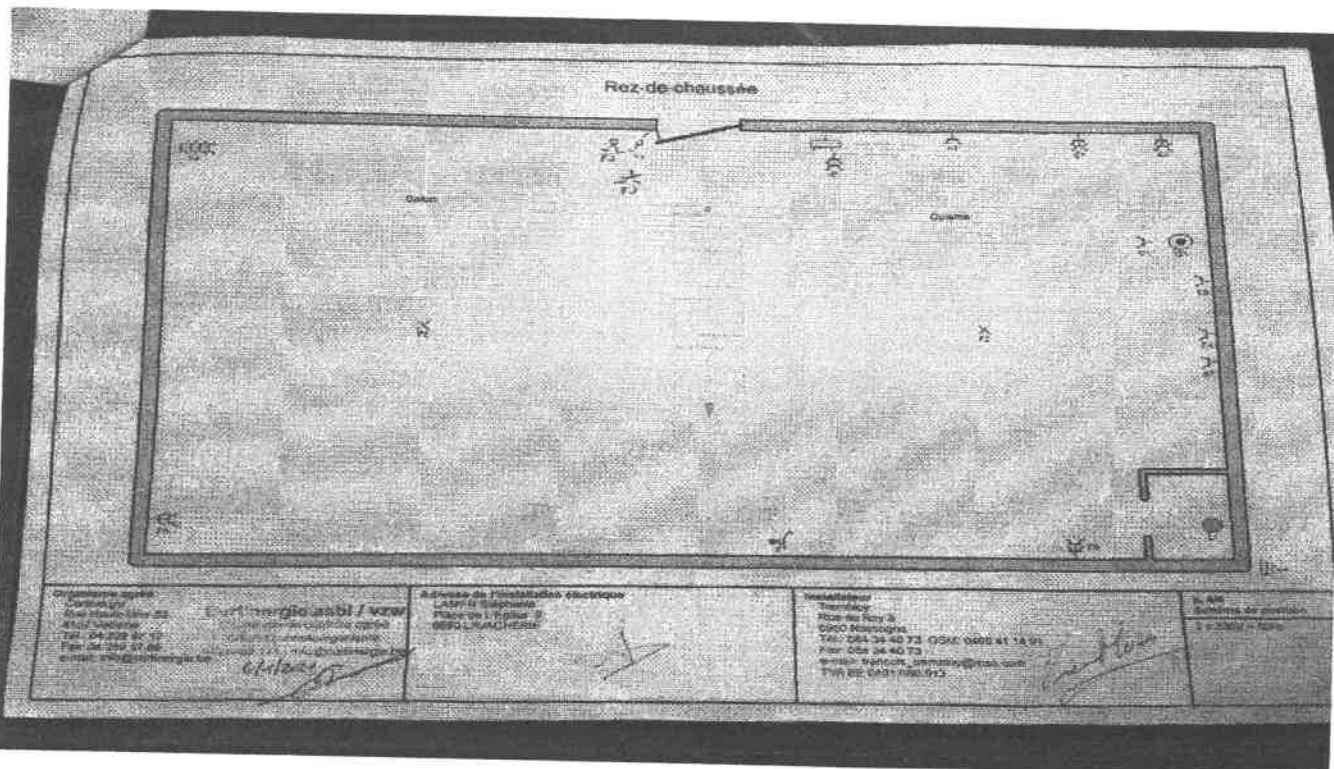
Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 10/2021/50255/01:1

ANNEXES

Plan(s) de position de l'installation



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 10/2021/50255/01:1

ANNEXES

Plan(s) de position de l'installation

